

# Règlement de LA RONDE FINISTERIENNE 2021

**Article 1 :** La RONDE FINISTERIENNE est une épreuve ouverte aux coureurs de 1°, 2°, 3° Cat et Juniors.

**Article 2 :** La liste des épreuves est la suivante :

**MAR 22 JUIN : LANDERNEAU (EC LANDERNEAU),**

**SAM 10 JUILLET : PLOUIGNEAU (EC PLESTIN),**

**DIM 11 JUILLET : COATELAN-POUGONVEN (EC PLESTIN),**

**DIM 18 JUILLET : GUISSENY (VS DRENNEC),**

**DIM 25 JUILLET : SAINT-JACQUES GUICLAN (LANDIVISIENNE CYCLISTE),**

**DIM 15 AOUT : PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES FINALE (RONDE FINISTERIENNE).**

## **Article 3 : Points Etape**

Le Comité de la RONDE établit une « grille de points classement étape » constituée comme suit, sachant que tout coureur terminant l'épreuve à partir de la 35° place se verra gratifier de 5 points. En cas d'ex aequo, les coureurs sont classés à la même place et crédités du même nombre de points, le coureur suivant est classé à la 1° place vacante.

**1-100, 2-90, 3-81, 4-73, 5-66, 6-60, 7-55, 8-50, 9-46, 10-42, 11-39, 12-36, 13-34, 14-32, 15-30, 16-28, 17-26, 18-24, 19-22, 20-20, 21-19, 22-18, 23-17, 24-16, 25-15, 26-14, 27-13, 28-12, 29-11, 30-10, 31-9, 32-8, 33-7, 34-6, 35-5** et suivants 5.

Les doublés pourront être mis hors course sur décision du jury arbitral.

## **Article 4 : Classements Généraux**

Ils se font par addition des points attribués à chaque étape, ajoutés aux points des classements « animateur ». En cas d'égalité de points, priorité est donnée au coureur le mieux classé de l'épreuve du jour.

## **Article 5 : Classement « Animateur »**

Il sera établi au podium, pour chaque épreuve, aux passages désignés avant le départ.

Les points du classement animateur entrent dans le classement général.

50 points seront attribués par épreuve sur 3 classements : 1° Clt : 5 - 3 - 2 - 1 - 2° Clt : 7 - 5 - 4 - 2 - 3° Clt : 9 - 6 - 4 - 2

Dotations en nature à l'animateur du jour. En cas d'égalité de points, priorité au dernier classement animateur de l'épreuve du jour.

Dotations Classement général aux 4 premiers : 200 - 150 - 100 et 50 € en Bon d'achat ou Chèque. En cas d'ex aequo, priorité est donnée au classement total animateur de la dernière journée, puis au classement Arrivée de l'étape.

## **Article 6 : Classement « Grimpeur »**

Il sera établi pour chaque épreuve aux lieux et passages désignés avant le départ.

50 points seront attribués par épreuve sur 3 classements : 1° Clt : 5 - 3 - 2 - 1 - 2° Clt : 7 - 5 - 4 - 2 - 3° Clt : 9 - 6 - 4 - 2

Dotations en nature au grimpeur du jour. En cas d'égalité de points, priorité au dernier classement grimpeur de l'épreuve du jour.

Dotations Classement général aux 4 premiers : 200 - 150 - 100 et 50 € en Bon d'achat ou Chèque. En cas d'ex aequo, priorité est donnée au classement total grimpeur de la dernière journée, puis au classement Arrivée de l'étape.

## **Article 7 : Challenge du 50<sup>ème</sup> KM**

Une prime de 225 euros en Bons d'achat sera attribuée en 3 parts (100 - 75 - 50) à chaque étape, lors du passage sur la ligne le plus proche du 50° Km. Cette prime sera réglée le jour même. Il n'y aura pas de classement général.

## **Article 8 : Challenge participatif :**

Tout coureur participant à l'ensemble des épreuves percevra une prime de Fidélité en Bon d'achat à condition de s'être classé sur un minimum de 3 étapes.

## **Article 9 : Participation minimale**

Tout coureur doit participer à un minimum de 4 épreuves dont la Finale et en avoir terminé 3, pour pouvoir prétendre figurer aux différents classements généraux, ainsi qu'aux classements animateur et grimpeur, sauf cas de force majeure (accident, maladie, sélection officielle des Comités Régionaux, ...) qui sera étudié par le Comité de La RONDE à condition que le coureur ait participé au préalable à au moins 1 épreuve.

## **Article 10 : Participants**

Le nombre maximal de coureurs est fixé à 140 avec 10 coureurs maxi par club. ???

## **Article 11 : Pénalités**

Une pénalité sera appliquée aux leaders des différents classements ne participant pas à l'épreuve suivante sans raison majeure :

Général : 30 points - 2° Cat / 3° Cat / J : 20 points - Espoirs : suivant sa Catégorie

Animateur ou Grimpeur : 10 points sauf si ces coureurs sont déjà sanctionnés au titre de la ligne précédente.

## **Article 12 : Réclamations**

Les réclamations seront formulées conformément à la Règlementation Fédérale – Titre 2 – Epreuves sur Routes - Chapitre 2 – Dispositions Générales – Article 2-2-37

## **Article 13 : Maillots**

Les leaders respectifs des différents classements (Général - Espoirs - 2° Cat / 3° Cat / J - animateur - grimpeur) recevront un maillot distinctif qu'ils devront porter automatiquement sur l'épreuve suivante. Le port des maillots se fera dans l'ordre prioritaire suivant : Général - Espoirs - 2° Cat / 3° Cat / J - animateur - grimpeur. En cas de cumul, le suivant du classement portera le maillot.

## **Article 14 : Protocole , en fonction de la réglementation COVID 19 en vigueur.**

Devront se présenter au podium protocolaire ROLLAND dans l'ordre suivant, dès qu'on les appellera :

Les 3 premiers de l'étape ; les différents leaders : animateur, grimpeur, Général, Espoirs, 2° Cat / 3° Cat / Juniors.

**La tenue cycliste complète est exigée pour le Protocole.**

## **Article 15 : Changement de Catégorie**

Le coureur doit aviser les délégués aux classements de la RONDE de son changement de catégorie. S'il change de catégorie après le 01/08, il restera dans sa catégorie antérieure jusqu'à la fin de la RONDE.

## **Article 16 : Dépannage**

A LANDERNEAU , PLOUIGNEAU, PLOUGONVEN, , GUICLAN, PLOUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES circuits de moins de 5 km, les coureurs bénéficieront jusqu'à 5 tours de l'arrivée, d'un tour pour réparer, sur chute, crevaison, ou incident mécanique dûment constaté par les arbitres.

A GUISSENY, circuit de plus de 5 km, le dépannage se fera par des voitures neutres d'assistance.

## **Article 17 : Grille des prix Etapes ( règlement par le Comité de Bretagne)**

<b><u>Epreuve 1.12.7</u></b>	<b><u>Grille 610/20 - 1° : 122 € (20 prix)</u></b>
<b><u>Prix spéciaux 2° Cat</u></b>	<b><u>Grille 152/5 - 1° : 54 € (5 prix)</u></b>
<b><u>Prix spéciaux 3° Cat/ J</u></b>	<b><u>Grille 107/5 - 1° : 35 € (5 prix)</u></b>

## **Article 18 : Grilles des Primes – Classements Généraux (règlement par le Comité de la Ronde Finistérienne)**

**Toutes Catégories : 1° 500 € - 2° 400 € - 3° 350 € - 4° 300 € - 5° 250 € - 6° 200 € - 7° 160 € - 8° 130 € - 9° 110 € - 10° 100 € - 11° 80 € - 12° 70 € - 13° 60 € - 14° 50 € - 15° 40 (Total : 2 800 €)**

**Espoirs : 1° 200 € - 2° 150 € - 3° 120 € - 4° 100 € - 5° 80 € - 6° 70 € - 7° 60 € - 8° 50 € - 9° 40 € - 10° 30 (Total : 900 €)**

**2° Cat/3° Cat/J : 1° 200 € - 2° 150 € - 3° 120 € - 4° 100 € - 5° 80 € - 6° 70 € - 7° 60 € - 8° 50 € - 9° 40 € - 10° 30 (Total : 900 €)**

Des prix spéciaux pourront être attribués aux meilleurs 3° catégorie et Juniors suivant le nombre moyen de participants  
Les Primes des différents classements sont cumulables.

Les Présidents :

Jean ANDRE

Marie-Françoise MARHIC